

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20196**

Intitulé

Certificat d'Etudes Approfondies Vétérinaires en Gestion de la Santé et de la Qualité en Production Porcine

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'agriculture	Directeur général de l'Ecole Nationale Vétérinaire, Agro-alimentaire et de l'Alimentation de Nantes-Atlantique, Oniris

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

212 Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y.c. vétérinaire)

Formacode(s) :

21097 élevage porcin

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce CEAV certifie un premier niveau de compétences vétérinaires spécialisées dans le domaine de la santé et de la qualité en production porcine. Cette formation diplômante se situe dans le prolongement de la formation vétérinaire initiale (Diplôme de vétérinaire pré-requis), qu'elle doit compléter spécifiquement vis à vis des besoins professionnels dans ce domaine.

La formation prend place dans le cadre de la spécialisation vétérinaire. Il s'agit de préparer aux métiers et activités centrés sur la maîtrise de la production et de la qualité dans la filière porcine. Cette orientation repose en particulier sur des compétences approfondies en santé animale, en méthodes de production et méthodes de transformation, ainsi que dans les domaines de la sécurité-qualité des produits, de la maîtrise de l'environnement, du médicament vétérinaire, et du bien-être animal.

Il doit être apte à :

- Promouvoir la santé et le bien-être ainsi que l'hygiène et la qualité en production porcine
- Participer au développement des connaissances dans son domaine d'exercice et aux diverses structures professionnelles, scientifiques et techniques en relation avec son domaine d'activité

Il peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

- assurer les interventions matérielles spécifiques sur les lieux de production (visites d'élevages porcins, suivi sanitaire et zootechnique, diagnostic, prescription produits vétérinaires...) en intégrant la dimension Alimentation Santé.
- assurer le suivi des résultats technico-économiques, analyses réglementaires...
- conseiller et encadrer les éleveurs, les organisations et les techniciens et leur fournir un appui technique de qualité.

Dimension générique propre à l'ensemble des titres CEAV. La certification implique la vérification des qualités suivantes :

1. Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences vétérinaires fondamentales et appliquées (biologie, zootechnie, pathologie).
2. Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique dans une filière professionnelle donnée.
3. Maîtrise des méthodes et des outils du métier de vétérinaire : identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation de données, utilisation des outils informatiques, analyse et conception de systèmes complexes, expérimentation.
4. Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.
5. Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriétés intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité.
6. Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, sûreté, intelligence économique, ouverture culturelle, expérience internationale.
7. Respect des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement durable, éthique.

La dimension spécifique au titulaire du CEAV de Gestion de la Santé et de la Qualité en Production Porcine

Le titulaire du CEAV de Gestion de la Santé et de la Qualité en Production Porcine est un vétérinaire compétent pour intervenir sur les principaux dysfonctionnements en productivité et santé des élevages ainsi qu'en qualité-sécurité des produits issus du porc.

Le vétérinaire certifié en Gestion de la Santé et de la Qualité en Production Porcine maîtrise les méthodes et outils pour aborder ces dysfonctionnements avec un niveau reconnu de savoir-faire. Sa formation large en sciences vétérinaires (biologie, zootechnie, pathologie) et sa connaissance de l'environnement économique, technique et humain propre à la filière porcine lui permettent de pouvoir aborder les problèmes dans toute leur complexité.

Il est capable de :

- diagnostiquer, traiter et prévenir les maladies
- Evaluer le fonctionnement d'un site de production, en intégrant dans son abord et son analyse les données alimentaires, génétiques, de l'ambiance et du logement,
- conduire les examens cliniques sur des individus et un lot d'animaux et réaliser les examens et analyses paracliniques à des fins

diagnostiques,

- d'établir les diagnostics des troubles de santé des troupeaux et de concevoir les plans d'intervention (dont prévention des maladies) et de maîtrise de leur santé ainsi que de mettre en œuvre les plans de lutte contre les maladies réglementées.
- conseiller le producteur et/ou les entreprises d'amont et d'aval sur la maîtrise de l'hygiène, la prévention médicale et la thérapeutique et les mettre en œuvre dans les élevages dans le cadre de la réglementation en vigueur.
- d'identifier les agents impliqués dans le « fonctionnement » de la filière porcine et leurs relations;
- d'intégrer dans ses analyses et ses recommandations, les notions de marge et de rentabilité des productions en fonction des résultats de gestion technique et des types de contrats de rémunération
- définir les principales étapes du procédé de transformation des produits (1ère, 2ème et 3ème) et les principales mesures de maîtrise de la qualité des produits;
- d'identifier les principaux défauts de qualité des produits issus de la transformation du porc (viandes, abats et dérivés) et leur origine;
- d'appréhender un dispositif de maîtrise de la qualité en entreprise et d'en conduire une analyse critique, d'amont en aval de la filière.
- valoriser son expérience par des communications et des publications professionnelles, techniques ou scientifiques dans ses domaines de compétences ;
- Participer activement aux réseaux susceptibles de produire collectivement des informations et des connaissances d'intérêt scientifique ou technique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Activité de service-consultant, d'encadrement et/ou de conseil dans les secteurs d'activités en lien avec la santé et la qualité en production porcine.

- Vétérinaire en cabinet libéral spécialisé en productions industrielles ;
- Vétérinaire en laboratoires d'analyses vétérinaires opérant sur la filière porcine.
- Vétérinaire salarié de groupement de producteurs porcins
- Vétérinaire salarié de société agro-alimentaire avicole et cunicole (alimentation animale, génétique, incubation, production, transformation, qualité).
- Vétérinaire chef de produits gamme produits pour la filière porcine.

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1504 : Santé animale

H1501 : Direction de laboratoire d'analyse industrielle

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

J1201 : Biologie médicale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- La certification comporte 12 modules, des études de cas et un stage d'application
- Comprendre les outils de gestion technique et technico économique (Enregistrement des performances GTTT-GTE et dépenses de santé)
 - Intégrer l'éthologie du comportement au bien-être animal et impact sur les conditions d'élevages
 - Identifier les grandes pathologies digestives par tranches d'âge au travers des cas cliniques sur la base d'une visite d'élevage
 - Intégrer les aspects nutrition des porcs au travers de la connaissance de l'aliment (matières premières, formulation, analyses) et la technologie de fabrication de l'aliment (visite d'une usine).
 - Comprendre les particularités morphologiques et fonctionnelles des porcs. Applications à l'autopsie et aux diagnostics paracliniques : échantillonnage, épidémiologie des principales maladies infectieuses, choix des méthodes de diagnostic
 - Identifier les grandes pathologies respiratoires au travers des cas cliniques sur la base d'une visite d'élevage et examen de lésions à l'abattoir
 - Comprendre le fonctionnement des sites de production en intégrant les bâtiments d'élevages, l'environnement (analyse de la ventilation, traitement du lisier et réglementation)
 - Identifier et accompagner les démarches de maîtrise de la Qualité des produits dans les industries d'abattage, découpe et de transformation
 - Etablir des diagnostics thérapeutiques : traitements et vaccins
 - Conseiller la conduite de la reproduction et établir le diagnostic des sous-performances.
 - Comprendre la génétique porcine (Grands types génétiques, avantages inconvénients des lignées, résistance génétique aux maladies infectieuses)
 - Identifier les bonnes pratiques en matière de biosécurité dans le secteur porcin (Maladies infectieuses et zoonoses - Biosécurité - Litiges en élevage porcin).
- Etudes de cas en site(s) agréé(s) sous le contrôle de vétérinaires spécialisés ou en entreprise, ou en ENV
- Stage d'application

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	4 enseignants-chercheurs + 1 professionnel
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X		4 enseignants-chercheurs + 1 professionnel
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X		3 enseignants-chercheurs + 2 professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret n° 92-1346 du 7 décembre 1992 (AGRE9201638D) Arrêtés du 5 mars 1993, du 18 octobre 1996 (AGRE9602427A), du 31 juillet 2014 (AGRE1418733A)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Articles L.613-3 à L.613-6 et R.613-32 à R613-37 du code de l'éducation

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Serveur de ONIRIS <http://www.oniris-nantes.fr> , rubrique « formation continue »

Site internet de la communauté éducative de l'enseignement supérieur agricole public français <http://www.sup.chlorofil.fr>

<http://www.oniris-nantes.fr>

<http://www.sup.chlorofil.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :